

Handicap & mobilité internationale : 32 étudiants en situation de handicap reçoivent une aide financière

Ce vendredi 27 juin, la 6^e cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants et étudiantes en situation de handicap, a été organisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) sous le haut patronage de Madame Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées. 32 étudiants et étudiantes ont alors reçu une aide financière visant à encourager leur mobilité internationale durant leurs études.



Delphine Manceau, présidente de la CGE, en ouverture de la cérémonie – ©CGE

Pour cette occasion, étaient notamment présents, Delphine Manceau, présidente de la CGE, Lola Lambert Rolet, chargée de recrutement & handicap chez TotalEnergies, Sylvie Lazure, responsable mission handicap chez Air Liquide, Xavier Quernin, coordinateur du plaidoyer handicap de la CGE, Céline Articlaut, animatrice du groupe de travail handicap de la CGE, Jean-Pierre Asvadourian, diplomate et ancien ambassadeur de France au Mexique, Caroline Schechter, haute fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion pour le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et Vincenzo Vinzi, VP de la commission Diversité & Inclusion de la CGE (jusqu'au 01/09/2025).

Le Comité de sélection, composé de représentants de la CGE, des écoles membres et des entreprises partenaires, s'est réuni le 14 mai dernier afin d'analyser les dossiers de candidatures. **Les étudiants retenus partiront cette année vers des destinations prestigieuses** telles que : Baruch College (New-York, Etats, Unis), Universidad del Rosario (Bogota, Colombie), PTAmari Ananta (Bali, Indonésie), Solbridgt Buisness School (Daejon, Corée du Sud) ou encore WU Vienna University of economics and business (Vienne, Autriche).

Un dispositif d'encouragement à la mobilité : les bourses

Afin de pallier les surcoûts discriminatoires que peuvent rencontrer les étudiantes et étudiants en situation de handicap, tout particulièrement dans le cadre de leurs études, **la Conférence des grandes écoles a créé en 2019 des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires.**

Le principe de ces bourses est l'une des recommandations du plaidoyer pour la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap que porte la CGE. Aux côtés des associations **100% handinamique** et **THransition**, la CGE œuvre pour **la reconnaissance d'un statut international de l'étudiant en situation de handicap (SIESH)**. L'objectif est de permettre aux étudiantes et étudiants en situation de handicap de poursuivre leur cursus à l'international, en finançant des surcoûts discriminatoires liés au suivi des soins, aux et aux déplacements, au logement, à la vie quotidienne et à la participation sociale.

L'édition 2024 avait notamment permis d'apporter une aide financière à 23 étudiantes et étudiants en situation de handicap. **Cette année, la reconduction du dispositif permet à 32 autres jeunes d'en bénéficier pour effectuer leur mobilité pour un montant global de 45 000 euros versé par les entreprises TotalEnergies et Air Liquide.**

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 246 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent, 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 10 Commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

www.cge.asso.fr

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](#)

CONTACT PRESSE CGE

Agence EPOKA

Nicolas Crépin

ncrepin@epoka.fr

06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)